AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2956
FR0011981968-FS0864

3 novembre 2021

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 octobre 2021, complété notamment par un courrier reçu le 3 novembre, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi :

- à titre de régularisation, en hausse, le 9 novembre 2020, par suite d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir, à cette date, 14 364 108 actions WORLDLINE[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,25% du capital et 5,11% des droits de vote de cette société[3] ; et

- en baisse, le 27 octobre 2021, par suite d'une cession d'actions WORLDLINE sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir 15 758 307 actions WORLDLINE[4] représentant autant de droits de vote, soit 5,62% du capital et 4,96% des droits de vote de cette société[5].

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 55 624 actions WORLDLINE pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 273 837 025 actions représentant 281 046 500 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Dont 16 ADR WORLDLINE représentant 8 actions WORLDLINE (sur la base d'un delta de 1). Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 116 604 actions WORLDLINE pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[5] Sur la base d'un capital composé de 280 476 935 actions représentant 317 646 063 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.